

Monsieur le président du conseil d'administration¹

Messieurs les directeurs²

Estimés conférenciers³

Mesdames et Messieurs

Chères amies et chers amis

À mon tour de vous adresser la plus cordiale bienvenue à cette matinée de réflexion, dont j'espère qu'elle nous apportera beaucoup. Considérant la qualité des deux conférenciers qui nous ont fait l'amitié de rallier le Jura bernois, je suis convaincu que cet espoir ne sera pas déçu et je leur adresse mes remerciements les plus chaleureux.

Avant que de partager avec vous l'une ou l'autre réflexion sur le fond, je tiens à féliciter vivement les directions des deux entreprises *Réseau santé mentale* et *Hôpital du Jura bernois* d'avoir pris l'initiative de mettre sur pied cette rencontre, avec l'appui précieux de la *Chambre d'économie publique du Jura bernois*, à laquelle j'exprime ma reconnaissance.

Oui, j'ai parlé des deux entreprises et je suis conscient que ce terme interpelle, voire heurte, nombre de nos concitoyennes et concitoyens – j'entends en effet cette interrogation, souvent même cette résistance, lors de mes déplacements sur le terrain, dans de nombreux débats ; je la retrouve aussi dans divers articles de presse ou lettres qui me sont adressées.

Comment accomplir l'impossible ? Comment faire face aux crises ? Comment être plus performant dans un monde en mutation ?

Toutes ces questions sont familières aux entrepreneurs et aux personnes qui s'intéressent à l'actualité des marchés et de

¹ Monsieur Anthony Picard ouvrira la rencontre juste avant que tu prennes la parole.

² Sont pris en compte ici Messieurs Patrick Linder (CEP JB), Dominique Sartori (HJB SA) et Jan von Overbeck (RSM SA).

³ Prof. [Tawfik Jelassi](#) (IMD) et Dr. [Bertrand Piccard](#) (Solar Impulse).

l'économie privée. Quant aux réponses proposées, elles contiennent presque toujours les termes adaptation, compétition, créativité, défi, efficience, flexibilité, innovation, réussite.

Pour une grande partie de la population, y compris parmi les personnes très engagées dans l'économie, les domaines d'action traditionnellement dévolus à l'État, aux collectivités publiques, relèvent d'une autre logique, d'une autre culture.

Pour dire les choses simplement, l'instruction, la prévoyance sociale, la sécurité publique, les soins de santé, l'aménagement du territoire et des infrastructures appartiennent au service public et seraient en quelque sorte préservés de la concurrence, de l'exigence de productivité croissante, du changement permanent.

Cette culture du service public est hautement estimable. Elle repose sur une valeur essentielle de cohésion sociale, de solidarité, elle met au centre les intérêts supérieurs de la collectivité et les besoins légitimes de l'individu.

Cette culture du service public a joué un rôle inestimable dans le développement de notre pays, elle a contribué pour beaucoup à sa prospérité. Il nous faut la soigner, la développer, car elle est aujourd'hui sur la défensive.

Pourquoi en est-il ainsi ? C'est que, pour des raisons politiques que je ne saurais analyser dans cette brève introduction, elle s'est trop concentrée, ces dernières années, sur la défense des acquis, prenant insuffisamment en compte les changements survenus dans notre société.

Ces changements sont multiples, ils sont massifs également.

Il y a bien sûr les révolutions technologiques successives, qui ont rendues obsolètes certaines manières de faire. Il y a encore la globalisation, qui a stimulé les échanges à un degré d'intensité que personne n'avait imaginé, mettant en contact, mettant en concurrence aussi, des pays et sociétés dont les relations étaient auparavant plus distantes, sans beaucoup de répercussions sur l'existence quotidienne.

Tous ces facteurs, ici très sommairement résumés, ont mis à mal les anciens monopoles. La plupart des domaines de

l'activité humaine sont désormais en interaction permanente, ils sont interdépendants.

Pour ne mentionner qu'un seul exemple, on l'a vu il y a vingt ans déjà avec les télécommunications. Les nouvelles technologies et le foisonnement des canaux ont rapidement rendu anachronique le modèle d'activités de nos bons vieux PTT – il a fallu en changer, cela n'a pas été facile, mais n'avons-nous pas toutes et tous profité en définitive des changements survenus ?

Une évolution semblable est en cours dans le domaine de la santé. Les progrès de la science et de la médecine révolutionnent la manière d'apporter des soins. Une technologie éprouvée est considérablement transformée après seulement une dizaine d'années – le changement est permanent.

Mais les patientes et patients changent eux aussi. Ils sont, et c'est là une bonne chose, beaucoup mieux informés que dans le passé. Ils demandent une prise en charge qui tienne compte de leurs attentes individuelles. Aujourd'hui, pour la majorité des traitements, ils ont le choix, ce qui contribue aussi à la mise en concurrence des fournisseurs.

Ces changements, avec d'autres que nous évoquerons peut-être durant cette matinée, font que de nombreuses prestations qui relèvent du service public ne peuvent plus être, comme d'antan, simplement administrées – le terme dit bien ce qu'il en était, assurer un service selon une réglementation strictement contrôlée.

C'est pourquoi les collectivités publiques ont décidé d'externaliser de nombreuses unités d'organisation, qui apprennent à travailler comme des entreprises. Leur pérennité n'est plus garantie par la volonté de de l'État, traduite dans la loi et les règlements d'application, mais par la qualité de leurs prestations, proposées dans un contexte fluctuant, où rien n'est jamais acquis.

Les hôpitaux publics de soins aigus bernois ont vécu cette révolution quasiment copernicienne il y a une douzaine d'années. Les trois établissements psychiatriques cantonaux sont autonomes depuis le début de cette année.

Tous continuent d'appartenir au canton, qui n'a bien sûr pas renoncé à toute responsabilité. Mais tous doivent trouver leur place dans un environnement qui, à maints égards, est assimilable à un marché.

Les exigences de cette situation nouvelle sont souvent ardues. Nous l'avons vu lors de la transformation des anciens SPJBB, devenus *Réseau santé mentale* – il a fallu revoir toute l'organisation, comprimer les effectifs, redéfinir les fonctions de conduite et d'encadrement.

Nous l'avons fait le plus soigneusement possible, dans le respect des personnes concernées, sans renoncer toutefois à des mesures de restructuration douloureuses, mais nécessaires.

L'*Hôpital du Jura bernois* a lui aussi dû apprendre à s'imposer par ses propres forces, dans un paysage hospitalier en profonde mutation. Il est partie intégrante de l'économie régionale, premier employeur du Jura bernois. Malgré les incertitudes politiques, je suis persuadé qu'il saura répondre à l'avenir également aux besoins de la population et contribuer à l'essor de notre région.

RSM et HJB ne seront jamais des entreprises tout à fait comme les autres, vu le caractère spécifique de leurs missions respectives et la responsabilité sociale particulière qui est la leur.

Mais RSM et HJB sont des entreprises jurassiennes bernoises partenaires des acteurs de l'économie régionale. Une bonne partie des défis que doivent relever les entreprises de la micro-technique ou de l'horlogerie sont les leurs également.

Il est donc bon que nous réfléchissions ensemble aux manières de mieux faire, aux façons d'aborder les changements qui viennent, aux méthodes qui permettront de résoudre des problèmes qui apparaissent parfois insurmontables.

Ce n'est peut-être pas accomplir l'impossible, mais c'est en tout cas rendre possible ce qui, au départ, apparaît très difficile.

Dans cet esprit, je me réjouis de notre rencontre et nous souhaite à toutes et à tous des débats fructueux, qui nous inspireront longtemps dans l'exercice de nos responsabilités respectives.